

Examen : Marché du travail et emploi

Licence 2 EAD — Economie et Gestion

20 janvier 2025

Enseignant : Björn Nilsson

Durée de l'épreuve : 2h

Documents autorisés : Calculatrice non-programmable.

Les téléphones portables et autres appareils de communication doivent être éteints et déposés avec les affaires personnelles de l'étudiant. Toute sortie est définitive, excepté en cas de force majeure, et l'étudiant doit obligatoirement rendre sa copie avant de quitter la salle.

Questions à choix multiples (8 points)

Une bonne réponse par question. Une mauvaise réponse n'engendre pas de point négatif.

1. Le taux d'emploi et le taux de chômage peuvent-ils augmenter simultanément ?

- Oui, mais il faut qu'il y ait croissance de la population.
- Oui, mais il faut qu'il y ait augmentation du taux d'activité.**
- Oui, mais il faut qu'il y ait augmentation du taux d'activité et croissance de la population.
- Non.

2. Un individu reçoit une augmentation salariale. Suite à cela, il garde ses horaires habituels de travail. Ainsi, on peut dire :

- Que l'effet revenu domine l'effet de substitution.
- Que l'effet de substitution domine l'effet de revenu.
- Que les deux effets se compensent parfaitement.**
- Que l'effet de substitution est nul.

3. Comment appelle-t-on le chômage issu d'une insuffisance de la demande agrégée ?

- Le chômage classique.
- Le chômage cyclique.

- Le chômage keynésien.
- Le chômage dépressif.

4. Soit $f(K, L) = K^\alpha L^\beta$, avec $\alpha=0,6$ et $\beta=0,7$. Comment peut-on caractériser la technologie de production ? ?

- Elle est à rendements d'échelle constants.
- Elle est à rendements d'échelle croissants.
- Elle est à rendements d'échelle décroissants.
- C'est une fonction hédonique.

5. L'inversion de la pente d'une courbe d'offre de travail individuelle signifie que :

- Le marché du travail est en monopsonie.
- Au-delà d'un certain salaire, l'effet de revenu est plus fort que l'effet de substitution.
- Les préférences des individus ne sont pas cohérentes.
- Aucune des trois propositions ci-dessus.

6. Pourquoi la demande agrégée de travail n'est-elle pas égale à la somme des demandes individuelles de travail ?

- Parce que certaines entreprises sont inévitablement évincées du marché.
- Parce que l'hypothèse d'atomicité ne tient plus lorsque l'on considère toute l'économie.
- Parce qu'il y a des rendements d'échelle croissants.
- Parce que le marché du travail n'est pas concurrentiel.

7. Dans l'arbitrage risque versus salaire, l'intervention de l'Etat pour fixer un niveau de risque maximal peut-elle être souhaitable ? :

- Oui, elle est toujours souhaitable pour diminuer le risque auquel les individus sont confrontés.
- Non, l'intervention de l'Etat conduit toujours à des inefficiences.
- Elle peut être souhaitable si les individus sont inconscients des risques.

8. Qu'est-ce qui rend rationnel l'existence de syndicats ?

- L'existence des syndicats n'est pas rationnelle.
- La concurrence pure et parfaite.
- L'existence de rentes sur les marchés.
- La présence de frictions sur le marché du travail.

Questions de cours (6 points)

1. Sur quoi renseigne l'élasticité-croisée de la demande de travailleurs qualifiés par rapport au salaire des non-qualifiés ? Que peut-on dire si celle-ci est négative ? (2 points)

Elle renseigne sur la substituabilité ou complémentarité entre ces deux facteurs de production. Si elle est négative, c'est-à-dire qu'une hausse du salaire du travail non-qualifié réduit la demande de travail qualifié, cela veut dire que les deux facteurs sont plutôt des substituts dans la production.

2. Comment se comporte sur le marché du travail une entreprise qui a un revenu marginal croissant de la vente de ses produits. Expliquez pourquoi. (2 points)

Une entreprise qui a un revenu marginal croissant de la vente de ses produits (un pouvoir de marché sur le marché du bien) fixera une quantité produite moins grande qu'une firme identique en concurrence pure et parfaite. A marché du travail identique, la firme qui a un pouvoir de marché embauchera donc moins, pour un même salaire concurrentiel.

3. Un individu qui a un taux d'escompte de 0,1 va-t-il nécessairement faire plus d'études qu'un individu au taux d'escompte de 0,2 ? Justifiez votre réponse. (2 points)

Non. D'abord, il pourrait avoir un rendement de l'éducation inférieur à l'individu au taux d'escompte de 0,2 (par exemple en raison de discriminations, ou de facteurs affectant la productivité en interaction avec l'éducation). Si l'écart est suffisamment important, il lui fera faire moins d'études que l'individu au taux d'escompte 0,2. Ensuite, il pourrait aussi subir des contraintes de revenu, de crédit ou d'information orientant son choix en faveur de moins d'éducation.

Exercice (6 points)

Une firme ayant du pouvoir de marché sur le marché du travail fait face à la courbe d'offre de travail suivante : $E_O = 0,5W$. Cette firme utilise uniquement le facteur travail dans sa production et produit des relectures de mémoires selon la fonction de production suivante : $Y = f(E) = E^a$.

a) Exprimer le coût marginal du travail Cm_E en fonction de E (1,5 point)

$$CT=2E^2 \text{ et } Cm=4E$$

b) Sachant que la productivité marginale du travail en valeur s'écrit $P \times f'_E$, exprimez la quantité de travail embauchée par la firme de manière générique, en fonction de a et de P . Quelle est la valeur de la production pour $a=0,5$ et $P=1$? Pour quelle(s) valeur(s) de a la solution à ce problème est-elle indéterminée ? (2,5 points)

$$E^* = \left(\frac{4}{Pa}\right)^{\frac{1}{(a-2)}}$$

$$E(P=1, a=0,5) = 0.25$$

$$Y = 0.25^{0.5} = 0.5$$

Pour $a=2$ et $a=0$.

c) L'expression de la demande d'emploi de la firme ne contient pas W . Cela veut-il dire que la firme est insensible au salaire, de manière à ce que l'instauration d'un salaire minimum ne modifie pas ses choix de production ? Justifiez votre réponse. (2 points)

Non, la relation entre salaire et quantité d'emploi est déjà prise en compte via le coût marginal. Choisir un niveau de production revient en effet à choisir une quantité de travail, et donc un certain salaire (autrement dit le choix de la firme se porte sur une combinaison (E,W)). Un salaire minimum aurait bien un impact car il modifierait l'expression du coût marginal pour des valeurs en dessous de $E(W_{min})$. L'expression de E^* trouvée dans l'exercice, basée sur un coût marginal de $4E$, n'est donc plus valable quelle que soit la valeur de E .